

## Déconfinement : fin du masque en extérieur

Le masque ne sera plus obligatoire en extérieur sauf dans certaines circonstances :

- les files d'attente
- les tribunes des stades
- lors de regroupements
- dans les transports en commun
- au marché en plein-air
- dans tous les lieux clos (commerces, écoles, musée, Scène Adamoise...)

